



Cabinet Conseil en Ressources Humaines

## OFFRE CONSEIL

L'offre conseil couvre des prestations dites « d'avant-projet » pour accompagner la définition des trajectoires RH / SI ou pour aligner le SIRH à la Stratégie de l'entreprise.

Sans être exhaustives, les offres suivantes s'appliquent à la fois à des problématiques SIRH, Métier ou Organisationnelles.

### ● Etude d'opportunité

L'étude d'opportunité définit des scénarios de transformation (Saas, externalisation de la fonction). Elle présente et justifie les solutions cibles au CODIR ou aux IRP. Elle s'appuie sur des études de coûts et benchmarks qui permettent de mesurer la plus-value.

### ● Etude d'impacts

L'étude d'impacts relève les écarts entre le fonctionnement actuel et le fonctionnement cible. Elle répertorie les changements envisageables dans votre organisation (processus métier ou SIRH). Elle intervient en amont afin de prévoir les besoins et prévenir les risques potentiels.

### ● Professionnalisation de la fonction RH

Professionaliser la fonction RH c'est optimiser ses actions. Cela passe par un état des lieux précis des pratiques et processus métier. Recommander les bonnes pratiques permet de positionner le collaborateur au cœur des processus et augmente la performance. Portant sur les domaines d'administration et paie c'est une étape préalable à la refonte des processus avant la création d'un CSP ou l'externalisation de processus métier vers un prestataire.

**Complément indispensable à la DSI, la DRH est l'acteur de premier plan pour adapter, transformer les organisations, anticiper l'impact sur la gestion des talents et faire évoluer les modes de fonctionnement.**

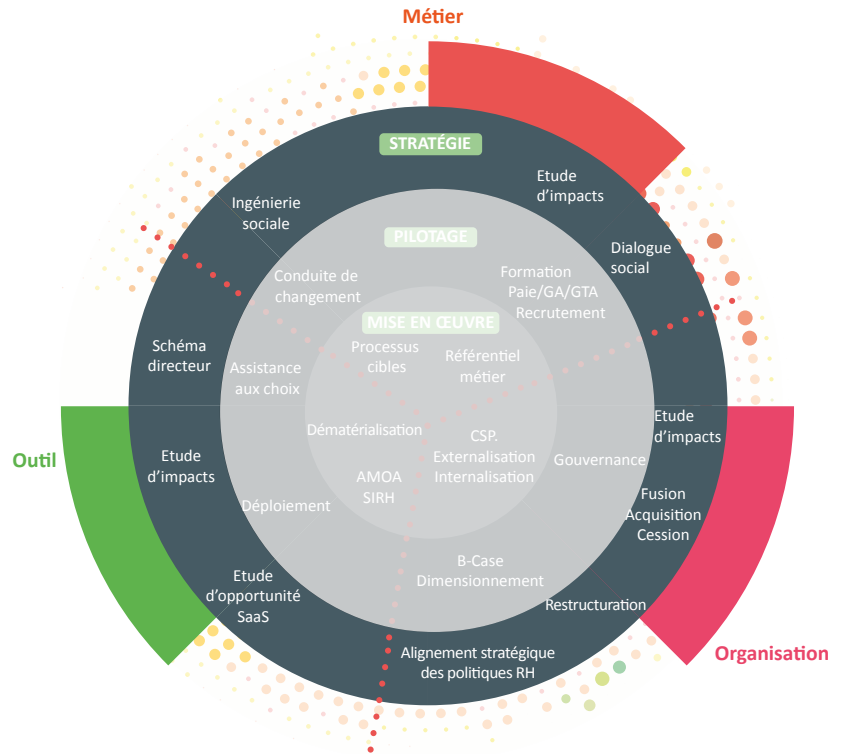


## ● Alignement des systèmes d'information sur l'organisation et les processus RH

Il s'agit de définir la trajectoire SIRH en intégrant l'innovation digitale, la mise en conformité réglementaire, les contraintes de sécurité et techniques. La Road Map tient compte des besoins en accompagnement des futurs référents métier et outils des systèmes.

## ● Aide au choix

L'accompagnement dans le choix d'un outil ou d'un prestataire est un exercice où les besoins client sont confrontés à l'état de l'art du marché. L'accompagnement au choix comprend la rédaction du dossier de consultation et l'organisation des séances de notation, des soutenances et des visites de références. A l'issue de la mission une aide à la contractualisation peut être proposée.



## Contacts

Olivier Indovino • Président I-RH Partner

+33 7 62 23 52 53

[mailto : contact@irh-partner.com](mailto:contact@irh-partner.com)

[www.irh-partner.com/](http://www.irh-partner.com/)

